**AVIS D’APPEL D’OFFRES OUVERT NATIONAL**

**ACQUISITION DE 190 GLACIERES** **TRIPLES EMBALLAGES REFRIGERES AVEC GPS ET TRACEUR DE TEMPERATURE INCORPORES POUR LE TRANSPORT DES ECHANTILLONS DE LABORATOIRE.**

**REFERENCE: N°032/2024/F/AON/FM/UAGCP**

1. Cet Avis d’appel d’offres n’a pas fait l’objet d’un avis de pré information.
2. Le ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique a obtenu des financements du Fonds Mondial et compte utiliser une partie de ces fonds pour l’acquisition de 190 glacières triples emballages réfrigérés avec GPS et traceur de température incorporés pour le transport des échantillons de laboratoire.
3. Le marché à concourir est constitué d’un lot unique.
4. L’Unité d’Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l’Hygiène Publique sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **le présent marché.**
5. Les variantes ne sont pas acceptées.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d’inéligibilité prévus à l’article 64 du Code des Marchés Publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l’**UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)** à l’adresse mail suivante : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamara1@yahoo.fr , mmuteba@2ac.fr, diarre@uagcp-guinee.org.

Les demandes de clarifications doivent être reçues avant le **25/10/2024**.

L’aperçu complet de toutes les questions et réponses sera adressé à tous les candidats ayant retirés le DAO au plus tard **28/10/2024.**

1. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « **Données particulières de l’appel d’offres ».**
2. Le présent appel d’offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
3. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **08/10/2024** auprès du service de passation des marchés de l’UAGCP, sis au 3e étage de l’immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré**,** sur présentation d’un bordereau de versement de **cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens** non remboursables payés sur le compte N° 7308051305/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL FONDS MONDIAL UAGCP », ouvert à ECOBANK.
4. Le critère d’attribution du marché est le prix, conformément aux procédures décrites dans le Dossier d’appel d’offres en respect la loi régissant les marchés publics de Guinée.
5. Les offres établies en langue française en trois (3) exemplaires dont un (1) original et trois (2) copies doivent être déposées physiquement auprès du Service de Passation des marchés de l’UAGCP sis au 3ème étage de l’immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré, au plus tard le **12/11/2024** à **11H00 précises, heure locale**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date limites ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en séance publique le **12/11/2024 à 11h 30***.*

1. L’offre doit comprendre une garantie de soumission bancaire VALIDE et CONFORME au modèle repris en annexe du présent DAO (page 83) sous peine d’être éliminé, **d’un montant de 10 000 000 GNF.**

**NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d’assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.**

1. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *120 jours* à compter de la date limite de soumission (soit jusqu’au 12/03/2025 au plutôt).

Les garanties des offres devront demeurer valides pendant 28 jours après la date d’expiration de la période de validité de l’offre soit *148 jours* à compter de la date limite de soumission (soit jusqu’au 09/04/2025 au plutôt).

1. La législation régissant l’appel d’offres est la législation Guinéenne.

 Fait à Conakry, le 04/10/2024.

 Pour l’Autorité contractante

 **Dr Timothée GUILAVOGUI**

 Le Coordonnateur